

APPEL À PROJETS

Organisation de la fête de la Saint-Gobain Édition 2025

Fort du succès des éditions 2023 et 2024 de la Saint-Gobain, organisées grâce à la mobilisation d'associations dans le cadre d'un appel à projet, la ville de Cherbourg-en-Cotentin renouvelle son initiative en mettant le domaine public à disposition d'une ou plusieurs associations pour organiser l'édition 2025 pendant deux jours et dédiée aux enfants et aux familles.

Cette mise à disposition sera encadrée par une autorisation d'occupation du domaine public, accompagnée, le cas échéant, d'une redevance.

Des réunions techniques rassemblant les élus concernés et les services municipaux accompagneront l'organisation de l'événement.

1 - CONDITIONS DE PARTICIPATION

Le rôle de la ville est de coordonner avec le service vie associative l'ensemble des manifestations organisées par les associations de Cherbourg-en-Cotentin, responsables de leur projet.

Le candidat devra :

- Organiser une manifestation familiale pendant deux jours, les 30 et 31 août 2025.
- Offrir un programme d'animations varié et attractif tout au long de l'événement, pouvant donner lieu au versement d'une subvention dont le montant reste à définir, incluant éventuellement la prise en compte de la redevance d'occupation du domaine public.
- Prévoir la gestion d'un apéro-concert.
- Coordonner le feu d'artifice.
- Organiser un vide-grenier.
- Proposer un espace buvette et de restauration rapide à proximité immédiate des animations, pour toute la durée de l'événement.

2 - SOUTIEN FINANCIER

- Un budget global de 21 000 € est consacré à l'accompagnement des projets sélectionnés. Cette enveloppe devra permettre l'organisation d'événements pendant toute la période concernée par l'appel à projets.
- Le dépôt d'une demande de subvention engage l'association à fournir une fiche projet accompagnée d'un budget prévisionnel précis. Il convient de souligner l'importance pour les candidats de fournir un devis récent (de moins de six mois).

3 - SOUTIEN TECHNIQUE

La Ville de Cherbourg-en-Cotentin pourra apporter une aide technique et logistique dont la mise à disposition de matériel et de branchements électriques dans la limite des capacités du site.

4 - SOUTIEN EN COMMUNICATION

La ville de Cherbourg-en-Cotentin prendra en charge les supports de communication réalisés par les associations : affiches, flyers, qui seront relayés sur le site Internet de la collectivité. Les associations seront invitées à relayer l'information de la manifestation.

5 - ASPECTS SÉCURITAIRES

Un travail en lien avec les services de la ville sera mené pour accompagner les associations à la conception de plans clairs, précis et détaillés relatifs à l'implantation des différents périmètres occupés, ainsi qu'aux modalités de mise en œuvre, tout en veillant à préserver le domaine public et à garantir la sécurité du site. Ces plans devront également prendre en compte les besoins spécifiques liés aux activités programmées, aux flux de participants ainsi qu'aux contraintes logistiques.

6 - CALENDRIER PRÉVISIONNEL

- 4 février 2025 : Mise en ligne de l'appel à projets.
- 8 mars 2025 : Clôture des réceptions des propositions.
- Mars 2025 : Étude des dossiers.
- Début avril 2025 : Réunion avec les associations dont les projets ont été retenus.
- Mai-juin 2025: Réunions de coordination, élaboration du programme et des plans.
- Juin 2025: Transmission des éléments au service communication.
- 30 et 31 août 2025 : Dates de la Saint-Gobain.

7 - CONSTITUTION DU DOSSIER

- Une première partie décrira votre association, ses actions, son ou ses expériences passées.
- Un descriptif complet du projet devra être transmis, en complétant une fiche action détaillée en annexe incluant : le type d'animation, le lieu, le jour et les horaires, le budget alloué à l'animation.

8 - CRITÈRES D'ATTRIBUTION OU ÉLÉMENTS DÉTERMINANTS

- Être une association de Cherbourg-en-Cotentin et identifiée du service vie associative.
- Toute candidature reçue hors délais et ne répondant pas aux critères susmentionnés sera refusée.

9 - DÉPÔT DU DOSSIER

Par courrier Service Vie Associative - Secteur EST Mairie déléguée - Place Hippolyte Mars, 50120 Cherbourg-en-Cotentin	Par courriel laureen.poignant@cherbourg.fr Contact : 02.33.53.96.34
---	--